

INFORMATIONS DE RENTREE.

(Le règlement intérieur soumis au 1^{er} Conseil d'Ecole sera transmis ultérieurement.

Il est consultable sur notre blog)

Année scolaire 2021-2022

1) COORDONNEES DE L'ECOLE

Groupe scolaire « Les Combottes »

1, rue du Clos Néret
25640 SAINT HILAIRE
03.81.55.51.75

Mail : ecole.saint-hilaire@ac-besancon.fr

Blog : <http://ecole-descombottes-saint-hilaire.ac-besancon.fr/>

2) EQUIPE PEDAGOGIQUE

Directrice : Aline SONNET

PS/MS : Alexandra MILLET

GS/CP : Carla SOARES

CE1/CE2 : Tonie DESBRANCHES

CM1/CM2 : Sarah MINARY (lundi, mardi, 1 vendredi sur 3) et Aline SONNET (jeudi, 2 vendredis sur 3)

ATSEM : Christelle BOEUF

3) JOURS / HORAIRES / ACCUEIL

Horaires de classe : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Les élèves de PS et MS sont accueillis à la porte de l'école.

Ceux de GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2 sont accueillis au portail selon les horaires suivants : matin : 8h20 à 8h30 / après-midi : 13h20 à 13h30

Après ces horaires, les portes de l'école seront fermées. Merci de les respecter pour maintenir le bon fonctionnement des enseignements.

4) ABSENCES

La fréquentation régulière de l'école est obligatoire. Toute absence doit être justifiée.

En cas d'absence, nous vous demandons d'appeler rapidement l'école ou d'envoyer un mail pour signaler cette absence, puis de remplir un avis d'absence que l'enfant transmettra à son enseignante dès son retour en classe. (Les mots d'absence sont dans le cahier de liaison et sur le blog).

L'inscription d'un enfant à l'école maternelle implique l'engagement pour la famille d'une fréquentation régulière.

A l'école élémentaire, les élèves sont soumis à l'obligation scolaire. Dans tous les cas, au-delà de 4 demi-journées d'absence par mois non justifiées, une information sera faite aux services de la DSDEN.

5) ASSURANCE SCOLAIRE

L'assurance est vivement conseillée dans le cadre des activités qui s'inscrivent sur le temps scolaire. Elle est obligatoire pour les sorties scolaires facultatives (sorties qui se font hors horaires habituels).

Faites-nous parvenir l'attestation d'assurance de votre enfant le plus rapidement possible. Cette attestation doit recouvrir **la responsabilité civile et individuelle corporelle de votre enfant.**

Si vous n'êtes pas sûr que votre assurance couvre tous les dommages vous pouvez souscrire une assurance scolaire (formulaires remis à votre enfant en début d'année), qui peut même venir en complément de votre assurance personnelle pour une meilleure protection.

6) FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET FICHE D'URGENCE

Nous vous demandons de les remplir le plus rapidement possible et de nous signaler par écrit tout changement en cours d'année

7) ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

Elles auront lieu vendredi 8 octobre 2021. Date limite dépôt des listes de candidats : lundi 27 septembre minuit.

Informations prochainement dans les cahiers de liaison et en réunions de rentrée.

8) SERVICES PERISCOLAIRES (Cantine et garderie).

Les inscriptions, changements de planning, etc. ne sont pas gérés par l'école. Ils doivent être faits auprès de la directrice du centre d'accueil de Loisirs du TREFLE, Marie-Claire MAJ. Tel: 03 81 63 27 16

Mail : asso.letrefle@famillesrurales.org

Ou sur le portail famille : <https://letrefle.portail-defi.net/>

Site internet : <https://www.famillesrurales.org/letrefle>

9) BUS SCOLAIRE

Le passage des bus est assuré le matin et le soir.

Votre enfant prend le bus régulièrement. Merci de remplir le tableau ci-joint.

Si votre enfant prend le bus de manière irrégulière, merci de prévoir un planning à la semaine.

Pour tout changement, prévenir l'enseignante si possible par écrit.

Les transports sont actuellement gérés par la CCDB. Contact : Mme BRAVAIS au 03.81.84.75.90 ou abravais@doubsbaumois.org

Les enfants qui prennent le bus sont soumis à des règles de sécurité et de politesse envers les autres qu'ils doivent respecter. Tout manquement grave se verra sanctionné par les services de transport scolaire.

Les horaires de passage des bus sont consultables en ligne :

<https://www.bourgognefranche-comte.fr/transports-scolaire>

10) RENCONTRES PARENTS-ENSEIGNANTES

► Nous vous convions aux réunions de rentrée qui auront lieu à l'école :

PS/MS : Vendredi 10 septembre à 18h

GS : Lundi 13 septembre à 18h

CP : Lundi 6 septembre à 18h

CE1/CE2 : Mardi 14 septembre à 18h

CM1/CM2 : Jeudi 9 septembre à 18h

► Chaque enseignante recevra les parents du niveau concerné, dans sa classe. Les parents qui ne peuvent être présents à 18h peuvent arriver en cours de réunion.

En raison du protocole sanitaire, merci de venir à un seul parent, masqué, et sans enfant.

► A tout autre moment de l'année, pour un court échange, si l'enseignante est disponible, il est possible de la rencontrer rapidement à 8h20, 12h, 13h20 ou 16h, en cas d'urgence ou à titre exceptionnel.

Pour un sujet demandant plus de temps ou pour parler de la situation d'un élève, vous devez convenir d'un rendez-vous avec l'enseignante.

► Etant déchargée de ma classe le LUNDI veuillez privilégier ce jour pour prendre RDV.

Aline SONNET, Directrice

CALENDRIER SCOLAIRE 2021/2022 (zone A)

Vacances de la Toussaint

Fin des cours : vendredi 22 octobre 2021. Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021

Vacances de Noël

Fin des cours : vendredi 17 décembre 2021. Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022

Vacances d'hiver

Fin des cours : vendredi 11 février 2022. Reprise des cours : lundi 28 février 2022

Vacances de printemps

Fin des cours : vendredi 15 avril 2021. Reprise des cours : lundi 2 mai 2022

Pont de l'ascension : Fin des cours : mardi 24 mai 2022. Reprise : lundi 30 mai 2022

Vacances d'été Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022